Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501802-20260226-DELIB06_2026-DE

Département d'Ille et Vilaine

N°	2026	006

MAIRIE DE MINIAC-SOUS-BECHEREL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Date de convocation :
17 février 2026

Convocation affichée le :
17 février 2026

Liste des délibérations affichée le :
03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Miniac-Sous-Bécherel, s'est réuni, après convocation légale, au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Mme Carole LEROMAIN, Maire de Miniac-Sous-Bécherel.

Nombre de membres :	
En exercice	**15**
Présents	**13**
Pouvoirs	00
Votants	**13**

Etaient présents :
Mme Carole LEROMAIN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Christine GAIGNERIE, M. Alain DELAHAYE, M. Laurent JOUQUAND, M. Maxime VILBOUX, Mme Marianne ROBERT, Mme Marie-France TUAL, M. Kevin ANDRÉ, M. Dominique LELIEVRE, M. Jean-Marc ROUDAUT, Mme Kilianne GEFFROY, Mme Annick MONNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme Sybille MÖLLER, M. Anthony EUDELINE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France TUAL a été désignée Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal.

Renouvellement de la convention RASED avec la commune de Romillé

Madame le Maire fait lecture de la proposition de renouvellement de la convention entre la commune de Romillé et la commune de Miniac sous Bécherel portant sur la répartition des frais de fonctionnement du RASED.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
- Accepte de renouveler la convention entre la commune de Romillé et la commune de Miniac sous Bécherel pour la période du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2028.

- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Carole LEROMAIN.

MAIRIE de MINIAC-SOUS-BECHEREL ★ 35 (Ille-et-Vilaine) ★